

## LES BALLASTS A2 DE VS PRÊTS POUR L'ÉTAPE 3 DU RÉGLEMENT EU 245/2009

Inutile de s'inquiéter au sujet du changement à venir de l'EU 245/2009, effective à partir du 13 avril 2017.

Il sera toujours autorisé d'utiliser des ballasts ferromagnétiques de classe A2, même après le 13 avril 2017. A partir de cette date, la troisième étape de l'EU 245/2009 prendra effet pour tous les états membres de l'Union Européenne, indépendamment du fait que l'alimentation soit électronique ou ferromagnétique. En dehors de l'UE, les produits de toutes les classes énergétiques peuvent continuer à être utilisés.

### Leader mondial avec des décennies d'expérience en technologie ferromagnétique

Vossloh-Schwabe reste un fabricant et partenaire fiable d'alimentations ferromagnétiques. Nous fournissons des solutions ferromagnétiques de classe A2 depuis l'entrée en vigueur de la première étape de la norme. Veuillez consulter les overviews ci-dessous pour plus de détails.

Les overviews contiennent également des détails sur les ballasts pouvant être adaptés pour répondre aux exigences de la classe A2.

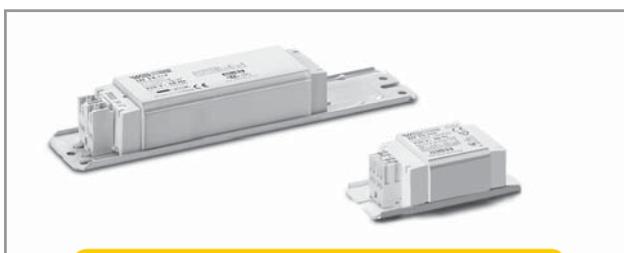
La continuité de votre approvisionnement en produits ferromagnétiques de Vossloh-Schwabe est ainsi assurée, vous fournissant la tranquillité d'esprit et un soutien fiable de notre part.

**N'hésitez pas à nous contacter dès aujourd'hui pour tout besoin ferromagnétique.**



Overview des ballasts HID

### Information sur la norme européenne



Overview des ballasts fluo

**Pour les Etats non membres de l'UE, Vossloh-Schwabe continuera à fabriquer des appareils de classe B1, B2, C et D.**